

Discours du 10 janvier 2016

Madame La Conseillère Départementale,
Madame la Sénatrice,
Mesdames et Messieurs les Maires et élus de la communauté d'agglomération
du Pays de Meaux,
Messieurs les Représentants des Corps Constitués,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations,
Mesdames du corps enseignant,
Mesdames et Messieurs du personnel communal,
Monsieur le Curé Philippe MENU,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Bienvenue, à vous toutes et à vous tous, à notre cérémonie dite des vœux du maire.

Elle est pour nous, élus municipaux, un temps important dans la vie de notre village.

C'est un moment d'échange et de convivialité et bien sûr un moment privilégié pour vous présenter nos projets et les décisions que nous allons devoir prendre pour l'avenir de notre village.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous une excellente année 2016, la santé, le bonheur et la réussite dans vos projets.

Avant de dresser les grandes lignes de l'action municipale pour la nouvelle année, permettez-moi de revenir à l'année 2015.

En premier lieu, je ne peux passer sous silence le drame que notre pays a vécu ces derniers mois. Nous avons terminé l'année 2015 comme nous l'avons commencé. Notre pays a été attaqué, blessé, meurtri aux racines mêmes du fondement de ses grandes valeurs que sont « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Je veux ici avoir une pensée pour les victimes et leurs proches, et honorer les défenseurs des droits. Je pense bien évidemment aux forces de l'ordre, nos policiers et nos gendarmes, nos militaires. Je pense aussi aux pompiers, aux urgentistes, aux secouristes.

Face à de tels actes barbares, nous devons plus que jamais nous unir pour défendre la démocratie et ses valeurs.

En deuxième lieu, je souhaite vous parler du travail réalisé par l'équipe municipale pendant l'année 2015. Il s'est agi avant tout d'un travail préparatoire à la réalisation de nos différents projets (appel d'offres, demande de subventions, études....)

Vous nous avez confié la gestion de la commune et nous nous sommes engagés à la gérer raisonnablement, et notamment à effectuer des investissements adaptés à nos finances, à demander des subventions publiques pour tous les projets, à ne pas augmenter les impôts.

Cet engagement nous amène à opérer des choix compte tenu de l'évolution du contexte dans lequel nous devons travailler.

Ce que je vais vous dire n'est pas un scoop : Les caisses de l'Etat sont vides et ce dernier se désinvestit auprès des collectivités locales.

En 2015, la commune a noté une baisse notable des dotations de l'Etat et cette baisse va s'accroître dans les deux prochaines années.

Cette baisse frappe toutes les collectivités territoriales, y compris le Département et la Région qui, de leur côté, n'ont d'autres choix que de réduire le soutien financier qu'ils apportaient aux communes par le biais des subventions.

J'ai pris soin dans une des gazettes de vous présenter de façon détaillée les comptes de la commune.

En section de fonctionnement, nous arrivons à couvrir nos charges par nos recettes et nous dégagons un excédent mais notre réserve financière qui est de 540 000 euros avant l'arrêté des comptes au 31 décembre 2015 est insuffisante pour financer tous nos investissements et il n'est pas prudent compte-tenu des restrictions budgétaires de nous en démunir totalement.

Si nous voulons rester en capacité d'investir dans des équipements nécessaires ou tout simplement pouvoir rénover plusieurs de nos rues et de nos bâtiments communaux, il va falloir dégager des économies ; ce que nous avons commencé à faire en 2015 et la comptable de la commune, Madame NOISETTE, est très vigilante sur ce point (toutes les factures sont décortiquées). Il nous faudra aussi trouver de nouvelles sources de financement.

D'ores et déjà, pour chaque projet, nous présentons des demandes de subvention. Je sais que certains d'entre vous se languissent de ne pas voir les projets se réaliser au plus vite mais l'enjeu est important et la patience donc nécessaire.

C'est ainsi, qu'en matière d'éclairage public, nous avons pu faire remplacer 80 ballons fluorescents par des leds avec une aide du SIERLO d'un montant de 23 645 euros. Cet investissement permettra au surplus une économie d'énergie de l'ordre 30 % à 40 %.

Nous allons être aussi subventionnés à hauteur de :

- 10 000 euros pour les travaux de la toiture de l'ancienne salle des fêtes (merci à notre Sénateur Vincent EBLE). Nous en profiterons pour faire des travaux d'isolation avec de l'aide du SDESM.
 - 3000 euros pour le panneau d'information (Merci à Notre Député Jean-François COPE),
 - 34 325 euros pour la reprise en sous-œuvre de la dernière partie de l'école.
- Nous attendons une réponse de subvention pour les abris-bus.

En 2015, la commune a réalisé son agenda d'accessibilité programmé pour l'accessibilité handicapée. Celui-ci a été validé par la préfecture. La commune doit se mettre en conformité avec les nouvelles normes en réalisant des travaux par tranche sur les trois prochaines années.

Le nouveau site internet de la commune a été mis en service le 24 décembre dernier. Vous y trouverez de nombreuses informations, notamment en matière d'urbanisme. J'espère qu'il vous plaira.

Les travaux de la salle des mariages sont terminés.

Il y a eu d'autres petites réalisations, notamment pour l'embellissement de notre commune. Vous pourrez les visualiser dans le diaporama que nous allons diffuser dans quelques instants.

Avant de vous parler des projets 2016, je souhaite revenir sur toutes les animations qui ont eu lieu dans notre village au cours de l'année 2015.

Notre commune a été festive, conviviale et accueillante ; voilà le retour qui m'a été fait et cela fait plaisir. Merci aux élus, aux membres des associations, aux bénévoles qui se sont impliqués dans toutes ces animations. Faisons en sorte que 2016 soit tout aussi animée.

Nos projets 2016 :

Nous allons réaliser tous les travaux pour lesquels nous sommes subventionnés.

Des travaux dans la cour de l'école des primaires vont être effectués pour la sécurité des enfants. Lorsque l'école de la Pinède a été construite en 1987, des arbres ont été plantés dans la cour. Leurs racines ont endommagé le revêtement de la cour en soulevant le bitume et les pavés, provoquant des trous et bosses.

Le stationnement de la rue saint fiacre va être réorganisé. Comme cela a été vu avec les riverains, un pré-marquage sera fait à titre expérimental.

Nous allons continuer à travailler sur le projet de voirie de l'allée des Noyers et le ravalement de la façade de l'Eglise.

Concernant l'allée des noyers, un projet a été établi. L'enveloppe est d'environ 500 000 euros pour un projet de base.

Concernant la façade de l'Eglise, un mécénat va être mis en place avec la Fondation du Patrimoine pour collecter des fonds.

Ces deux projets feront l'objet de demande de subvention auprès du département et de la région. Toutefois, en raison du changement de majorité né des dernières élections, la politique de subvention va être redéfinie et nous n'avons à ce jour que peu de visibilité.

En 2016, et ce sera le dernier point que j'évoquerai, nous allons poursuivre l'élaboration du plan local d'urbanisme qui doit être finalisé avant le mois d'avril 2017.

Je sais le sujet sensible puisque courant août, devant la mairie, devant mon domicile aussi, à plusieurs reprises, il a été inscrit à la craie « non aux logements sociaux, vive germigny ». S'exprimer est une bonne chose. Avoir le courage de ses opinions devrait en être une autre.

Je vais saisir cette occasion pour vous expliquer la problématique que rencontre notre commune.

La loi ALLUR nous a conduits à nous engager dans l'adoption d'un plan local d'urbanisme. En général, une commune met trois à cinq ans pour réaliser ce document. Nous ne disposerons que de 24 mois ; ce qui est court.

La volonté des élus est de préserver le patrimoine naturel rural et agricole de la commune mais nous ne pourrions nous opposer à une densification de la population. La loi l'exige et toutes les nouvelles réglementations vont en ce sens.

Nous souhaitons nous attacher au scénario minimum d'urbanisation exigé par le schéma directeur régional d'Ile de France (SDRIF), à savoir une augmentation de 10 % de la population à l'horizon 2030 ; ce qui représente la construction d'environ 58 logements.

Notre village au dernier recensement qui a été effectué début 2015 compte 1 364 habitants pour environ 580 habitations.

Notre population évolue. En 2015, la commune a délivré 39 certificats d'urbanisme, documents demandés dans le cadre des ventes immobilières.

Beaucoup de maisons précédemment vides ou occupées par des couples retraités ou des personnes seules ont été achetées par des jeunes couples avec enfants ; ce qui est d'ailleurs important pour la vie de notre village.

Il faut avoir conscience que nous nous approchons du seuil de 1 500 habitants, ce qui nous obligera le moment venu à avoir 20 % de notre parc immobilier consacré au logement social. A ce jour, nous ne disposons d'aucun logement social.

Je sais que la chose n'est pas plaisante à entendre mais je tiens à être honnête avec vous et je n'entends pas pratiquer la politique de l'autruche.

Lors de notre dernière réunion avec les personnes publiques associées pour l'élaboration du PLU qui a eu lieu début décembre, la question a été posée :

Devons-nous dès à présent anticiper cette échéance en réservant une partie de nos 58 futurs logements à du logement social ou devons nous rester passif et subir la situation lorsqu'elle se présentera, car dès le seuil franchi, il nous faudra recevoir dans un délai très court une population supplémentaire sans avoir en face les équipements nécessaires pour l'accueillir.

Le débat est ouvert et aucune solution n'est arrêtée. Nous allons devoir mener une véritable réflexion et être conscient du choix que nous allons opérer.

Ce mois-ci, ou début février, tous les germinois vont être invités à la première réunion publique au cours de laquelle vous sera présenté le projet d'aménagement et de développement durable et où chacun pourra argumenter.

Mes Chers collègues, une tâche importante nous attend. Je tenais de nouveau à vous remercier pour votre engagement et votre motivation.

Lorsque l'on est maire, on se sent parfois un peu seul. Je sais que je peux compter sur vous, sur votre soutien et vos conseils éclairés. Alors encore merci.

Enfin, je tiens à remercier le personnel communal pour son investissement au service de la commune et la qualité de son travail. Nous formons une bonne équipe.

J'avais peur d'être un peu longue mais il me tenait à cœur de vous présenter tous ces éléments. Une information complète permet de se forger une véritable opinion.

Je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié et à déguster notre traditionnelle galette.

Je vous adresse encore à tous une excellente année 2016 et que la France connaisse une année paisible.

Merci